

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Programme européen de mobilité professionnelles « ERASMUS + »

**Une expérience professionnelle en Europe serait déterminante pour trouver un emploi ?**

**Partez en mobilité !**

**Pôle emploi propose plus de 50 « bourses Erasmus+ » en Europe à partir de Janvier 2017 :**

La mobilité européenne favorise l'insertion professionnelle et permet notamment aux personnes peu qualifiées de poursuivre ou de reprendre leurs études en vue d'un emploi.

Vous développerez votre expérience professionnelle avec ERASMUS + dans le cadre d'une expérience professionnelle **de 3 mois en entreprise à l'étranger** (statut de demandeur d'emploi stagiaire de la formation professionnelle ; maintien des droits acquis et des indemnités versées par Pôle emploi ; contribution financière européenne de participation aux frais de voyage et de vie sur place).

#### CONDITIONS et OBLIGATIONS A REMPLIR :

##### Les conditions pour candidater :

- Le programme européen ERASMUS + vise les jeunes (18-30 ans).
- Les mobilités ERASMUS + portées par Pôle emploi PACA s'adressent aux demandeurs d'emploi inscrits depuis 2 mois ou plus.
- Les demandeurs d'emploi retenus devront être disponibles de Janvier à Juin 2017 inclus.
- Les candidats devront démontrer la valeur ajoutée d'une mobilité ERASMUS+ dans le cadre de leur projet de retour d'emploi.
- La réussite de la mobilité nécessite de savoir tenir une conversation simple en anglais et/ou dans une des langues des pays susceptible d'être proposés.

##### Les engagements des bénéficiaires :

- Vous vous engagez auprès de Pôle emploi PACA et de la Commission Européenne à effectuer la mobilité sur l'intégralité de la période contractée. Pôle emploi se réserve la possibilité d'exercer son droit de sanction en cas de désistement non justifié (hors reprise d'emploi justifiée par la déclaration employeur ; maladie ; etc.).
- Vous vous engagez à signaler et à justifier toute absence préalablement.
- Vous vous conformerez aux règles de fonctionnement de l'hébergement (collocation ou famille d'accueil) et de l'entreprise d'accueil.
- Vous vous engagez à rédiger un rapport de stage et devrez fournir tout autre document relatif au programme Erasmus+, y compris après le retour du stage (bilan, enquête de satisfaction, etc.).

#### OU ET QUAND PARTIR ?

- Destinations (proposées aux candidats au regard du projet professionnel et des aptitudes linguistiques) : Allemagne, Espagne, Irlande, Italie, Malte, Royaume Uni.
- Période de formation :

Janvier 2017 pour 2 semaines de préparation au départ (préparation individuelle à distance et ateliers collectifs à Marseille ou Nice) ;  
A partir de Février 2017 : départs à l'étranger (Retour en France au plus tard le 15 juin 2017).

**Vous êtes motivés et prêts à vous engager ?**

**Candidatez jusqu'au 2 janvier 2017.**

## **POUR CANDIDATER :**

### **Etape 1 : sélection du dossier de candidature**

- Préparer votre dossier de candidature en précisant **dans l'objet du mail** :  
**« Candidature Erasmus+ Pôle emploi PACA – Nom du Candidat - N° identifiant Pôle emploi : ..... »**

Un CV (2 exemplaires : un en français ET un en anglais/ ou dans la langue d'un pays d'accueil), accompagné d'une lettre de motivation (2 exemplaires : en français ET en anglais/ ou dans la langue d'un pays d'accueil).

Vous présenterez votre projet de recherche d'emploi et motiverez votre besoin d'une expérience professionnelle de courte durée à l'étranger en déterminant notamment des pistes de stage.

Envoyer votre dossier de candidature à : [stagespaca@gmail.com](mailto:stagespaca@gmail.com)

**Date limite des candidatures : le 2 janvier 2017.**

### **Etape 2 : Entretien individuel avec un jury de sélection**

Les candidats retenus à l'issue de l'étape 1 seront contactés le **5 janvier** et invités à se présenter à une journée d'information collective détaillée sur le dispositif qui sera suivie d'un entretien individuel avec un jury.

Dates des informations collectives et entretiens individuels (compter la journée entière) :

**A Nice, les 9 et 10 janvier 2017.**

**A Marseille, les 11, 12 et 13 janvier 2017.**

Réponses aux candidatures : 18 janvier 2017 au plus tard.

Démarrage du dispositif de formation pour les candidats retenus : **23 Janvier 2017.**

**Pour en savoir plus :**

<http://www.generation-erasmus.fr/erasmus-stage-jeune-actif/>